

# PROTECTION SOCIALE

LA COMPLÉMENTAIRE  
FRAIS DE SOIN  
(MUTUELLE)

LA PRÉVOYANCE

LA RETRAITE



Business Protect Conseils  
Courtier en Assurances

# LA MUTUELLE



**Business Protect Conseils**  
Courtier en Assurances

- Elle complète la base de remboursement du régime obligatoire (CPAM, SSI, CARPIMKO, MSA....)
- Elle est exprimée en % du BRSS, en % du PMSS ou sous forme de forfait €
- Elle est composée de 4 postes :
  - Hospitalisation
  - Soins courants
  - Dentaire
  - Optique
- Plusieurs niveaux de remboursement en fonction des besoins et du budget
- Eligible Madelin pour les travailleurs indépendants (artisans, commerçant...)
- Elle peut être individuelle ou collective

# LA PRÉVOYANCE



**Business Protect Conseils**

**Courtier en Assurances**

- Elle répond à 4 besoins à garantir :
  - L'incapacité temporaire au travail (ITT ou arrêt de travail)
  - L'invalidité
  - Le décès
  - Les frais professionnels
- Elle sert à garantir un niveau de revenus en cas d'arrêt de travail suite à maladie, accident ou hospitalisation
- Des options sont possibles (rente education, rente conjoint...)
- Elle est indemnitaires ou forfaitaire
- Eligible Madelin

# LA RETRAITE



**Business Protect Conseils**  
Courtier en Assurances

- Complément de la retraite de base et des organismes complémentaires pour les SAS ou SASU (statut quasi salarié)
- Elle peut être individuelle et/ou collective (pour les SAS et les SASU)
- Pendant sa constitution, elle permet une réduction d'impôt sur le revenu
- Elle est reversée au moment de la liquidation de retraite sous forme de capital et/ou rente viagère
- Eligible Madelin

# LA PROTECTION SOCIALE EN BREF

S'ASSURER DES REVENUS  
TOUT AU LONG DE SA  
CARRIERE PROFESSIONNELLE  
EN TANT QU'INDEPENDANT

SECURISER DES REVENUS  
CONFORTABLES POUR LA  
RETRAITE



Business Protect Conseils  
Courtier en Assurances